



**FNEC FP FO 78**

**Fédération de l'Enseignement, de la Culture  
et de la Formation professionnelle Force Ouvrière**

4, place de Touraine, 78 000 Versailles

Email : [fnecfpo78@gmail.com](mailto:fnecfpo78@gmail.com)

---

## **DÉCLARATION LIMINAIRE À LA F3SCT DU CSA SD DU JEUDI 12 FEVRIER 2026**

Mesdames et Messieurs les membres de la formation spécialisée du CSASD,

Mardi 3 février, nous avons tous appris le drame qui s'est déroulé au collège la Guicharde à Sanary sur mer dans le Var. Notre fédération apporte bien sûr son soutien à l'enseignante ainsi qu'à ses proches et aux personnels de cet établissement.

Une fois de plus, un personnel de l'éducation nationale est victime d'une agression.

Le 24 septembre 2025, dans le Bas-Rhin, une professeure de musique était aussi poignardée au visage par un élève de 14 ans. Le 24 juin 2025, une AED avait trouvé la mort à Nogent après avoir été poignardée lors d'une fouille de sacs. Depuis l'assassinat de Samuel Paty, cette énième agression entraînant le décès pour certains, pose les questions de la sécurité et de la protection des personnels dévolues à notre employeur, ainsi que la prise en charge de la santé mentale des jeunes. Force est de constater que les différents moyens mis en œuvre depuis n'ont, en rien, amélioré la situation.

La FNEC FP FO a alerté à maintes reprises sur les conséquences des mesures d'austérité qui empêchent les écoles et les établissements de remplir leurs missions. Les écoles, les établissements manquent de personnels. La médecine scolaire est en voie d'extinction. Pour y répondre, un protocole a été mis en place pour faire face à la dégradation de la santé mentale des jeunes, à savoir la désignation, dans chaque établissement et circonscription, d'une équipe ressource, en lieu et place des personnels formés, et présents auprès des élèves. La FNEC FP FO demande la création des postes d'infirmières, de médecins scolaires, d'assistantes sociales, de psy EN, d'AED, de CPE, autant que nécessaire.

Par ailleurs, un procès en appel est en cours concernant l'assassinat de Samuel Paty, et nous apprenons par la presse, que vous auriez nommé la mère d'un des accusés « Référente laïcité » dans les Yvelines. Confirmez-vous cette information ?

Le premier ministre Lecornu a décidé d'imposer par un énième 49.3 son budget d'austérité et de guerre. La baisse du budget du ministère du travail est maintenue, tout comme la nouvelle année de blocage des salaires dans le privé comme dans le public avec le gel de la valeur du point d'indice. A l'éducation nationale, les 4000 suppressions de postes d'enseignants sont maintenues, c'est 4 fois plus que l'an dernier ! Nous ne l'acceptons pas.

Pour l'académie, c'est 143 postes en moins pour le 1<sup>er</sup> degré. Mais avec la création des PAS, ce sont finalement plus de 260 postes qui seront supprimés dans l'académie dont 65 pour les Yvelines. La FNEC FP FO 78 estime que c'est une nouvelle dégradation des conditions de travail des personnels qui est à l'œuvre au détriment des postes et des classes.

Alors que le gouvernement met en avant la baisse démographique pour supprimer des postes, nous constatons que certains établissements connaissent de fortes hausses d'élèves dépassant parfois leur capacité d'accueil comme le lycée Evariste Galois à Sartrouville ou le collège Ferry à Mantes-la-Jolie. Des effectifs élevés compliquent de manière générale la surveillance et la possibilité d'intervenir rapidement en cas de problèmes et met en danger personnel et élèves comme l'ont démontré des exercices PPMS ou incendies. Pour autant, 3000 postes d'AED sont supprimés nationalement, aucun poste d'infirmière ni d'assistante sociale n'est créé. Les personnels demandent des postes en vie scolaire en nombre suffisant et les moyens humains nécessaires pour assurer la sécurité de tous.

En revanche, le gouvernement décide d'augmenter le budget des armées pour la période 2026/2030, soit un effort supplémentaire de 36 milliards d'euros pour accélérer le réarmement, dont 3,5 milliards dès 2026.

La FNEC FP FO 78 ne l'accepte pas. Face aux besoins impérieux, elle revendique l'argent pour l'hôpital, l'école publique, pas pour la guerre !

### **Températures négatives et neige :**

Au retour des vacances de Noël, un épisode de froid et de neige a considérablement désorganisé les collèges et lycées du 78, alors même qu'il était annoncé par les services de météorologie.

Dans les établissements du premier degré et du second degré, avec les températures négatives, les personnels ont fait face à des conditions de travail dégradées, voire impossibles, remettant en cause leur sécurité et celle des élèves : trajet périlleux, températures proches de zéro constatées dans des classes, basculement en enseignement à distance, système de rotation dans les classes chauffées...

Pour exemple, la température avoisinait les 5 degrés, le lundi 5 janvier le matin, au collège Jean Paulhan de Sartrouville et au lycée Condorcet de Limay.

Nous avons appelé les personnels à remplir le Registre de Santé et Sécurité au Travail, en indiquant des relevés de températures mentionnant la date et l'heure. Quelles réponses ont été apportées à ces fiches ? Si la législation ne prévoit pas de température en dessous de laquelle les personnels seraient autorisés à cesser le travail, il n'en reste pas moins que l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la santé et la sécurité des personnels, ce qui inclut la prévention des risques liés à l'ambiance thermique (chaud ou froid). Nous vous demandons de prendre des dispositions pour que la température, au retour des vacances de Noël et d'hiver, permette de travailler dans des conditions correctes.

Nous avons constaté que le traitement de la situation n'était pas le même d'un établissement à l'autre. Alors que les familles ont été invitées à récupérer leurs enfants à 15h en raison d'abondantes chutes de neige, rien n'était prévu pour les personnels. Entre les transports en

communs suspendus et les routes impraticables, certains ont mis des heures à regagner leur domicile au péril de leur santé.

Le lendemain mardi 6 janvier, certains chefs d'établissements ont autorisé les personnels à arriver plus tard (Lycée Corneille à La Celle St Cloud, lycée Lavoisier de Porcheville), d'autres ont fermé (lycée Camille Claudel à Mantes-la-Ville) et d'autres ont menacé d'enlever un trentième de leur salaire au personnel qui resterait chez eux. Alors que le DASEN des Hauts de Seine s'est engagé à renoncer à des sanctions financières, vous avez tardé à donner une réponse, si bien que notre fédération a décidé d'adresser la même demande au Rectorat. Ce traitement différencié a créé autant d'incompréhension que de mécontentement.

M. le Directeur académique, vous nous avez indiqué faire preuve de « bienveillance pour garantir la sécurité des personnels » se trouvant dans l'impossibilité de se rendre sur leur lieu de travail, arrivant en retard et sollicitant une ASA pour partir plus tôt.

Cependant, des enseignants ayant sollicité une ASA via colibris à la demande de leur IEN ont eu pour réponse un refus. Nous demandons que l'ensemble des demandes d'ASA soient accordées avec traitement et proposerons un avis en ce sens.

Enfin, les 6 et 7 janvier 2026, la préfecture des Yvelines "encourage, dans la mesure du possible, les employeurs publics et privés à privilégier le télétravail". La FNEC FP FO 78 rappelle l'arrêté ministériel du 6 avril 2018 qui exclut l'enseignement des champs du télétravail et le maintien de la totalité de l'enseignement en présence des élèves et étudiants, qui doit demeurer la base de la comptabilisation des obligations de service des enseignants, et condamne les pratiques résiduelles de « distanciel » ou leurs résurgences à l'occasion des conflits sociaux ou des problèmes météorologiques !

Pour la FNEC FP FO 78, le chaos, la mise en danger de la vie des personnels et des élèves, l'enseignement à distance, les fermetures d'écoles et d'établissements ne doivent pas être une fatalité. Les responsables ce sont les gouvernements successifs qui tous les ans réduisent les budgets dédiés aux services publics assurant la sécurité.

### **Inclusion :**

Dans cette instance, le bilan des fiches SST doit nous être présenté. Ce bilan nous est parvenu le 9 février seulement, ce qui laisse peu de temps pour l'étudier correctement. Néanmoins, on constate toujours la représentation écrasante des RPS dans les fiches SST : 85%

Comme l'an passé, la répartition des RPS montre que la première cause est le comportement perturbateur d'élèves suivi par les agressions physiques. Il semble donc que les protocoles divers et variés, les PIAL, les PAS et les pôles ressources ne soient pas d'une grande efficacité ! Votre responsabilité est d'assurer la santé et la sécurité de vos personnels. En laissant les enseignants face à ces situations ingérables, traumatisantes, qui se multiplient chaque jour, l'Education Nationale faillit à ces obligations.

Dans chacune de nos tournées d'écoles, nous rencontrons des personnels épuisés par ce qu'ils vivent au quotidien dans leur classe, qui n'ont même plus l'énergie nécessaire pour compléter une fiche SST le soir. La situation est grave et les réponses inadaptées : voir le médecin des personnels, voir le psychologue scolaire, contacter le réseau PAS/MGEN ...

Une directrice à ce propos nous a dit : « C'est incroyable, on doit gérer des enfants qui ne vont pas bien et c'est nous qu'on envoie chez le médecin des personnels. Quel paradoxe !! »

Ce sont en réalité des centaines d'enseignants et d'AESH en souffrance, car pour une fiche SST écrite par un enseignant ou par un AESH, c'est souvent l'école entière qui est impactée. Et combien en faut-il pour qu'enfin des mesures soient prises ?

Le manque d'AESH auprès d'élèves notifiés aggrave certaines situations alors que des incidents auraient pu être évités. Nous réclamons le respect des notifications MDPH et une dotation suffisante en AESH afin que le conseil de discipline ne devienne pas une échappatoire aux problèmes d'inclusion scolaire comme au collège Clemenceau de Mantes-la Jolie ou au lycée Condorcet de Limay.

Les mesures actuellement mises en place par le Ministère comme les PAS, la nouvelle gestion du remplacement, ne sont qu'un paravent pour cacher les dysfonctionnements et la réalité vécue au quotidien par les personnels. : Le MANQUE de MOYENS humains et le manque de places dans les établissements spécialisés !!

Nous vous avons alerté en urgence sur une situation dans une école de Versailles où depuis la rentrée des aménagements successifs ont été mis en place, des modifications d'emploi du temps, de classe sans aucune amélioration pour un élève avec une notification de 15 heures hebdomadaires (dont les 2 AESH sont en arrêt suite à sa prise en charge). Un courrier diffamatoire rédigé par le psychiatre de l'élève au CMPE a été envoyé à l'IEN. Au lieu de répondre à ce courrier pour soutenir ses personnels, l'IEN a reproché à la directrice d'en avoir divulgué le contenu à son équipe ! Pour la FNEC FP FO, il est inadmissible qu'un supérieur laisse sans réponse un tel courrier, mettant en cause le professionnalisme des personnels et demande qu'un courrier soit adressé à ce professionnel pour lui rappeler le cadre institutionnel et les missions de chacun.

Cette école a transmis un fait établissement de niveau 3 et n'a pas été contactée par vos services. Il a été répondu à la directrice qu'il y avait, à ce moment, des difficultés de transmission des faits établissements. Cet incident nous alerte sur les procédures mise en place par la DSDEN qui finalement se révèlent inefficaces pour accompagner correctement les équipes dans ces situations urgentes. Pourquoi ne pas avoir communiqué sur ces dysfonctionnements à l'ensemble des établissements ?

Un drame aurait pu survenir. Que faut-il attendre pour que de réelles mesures soient prises répondant à la situation d'urgence de cette école et de combien d'autres ?

Monsieur le Directeur Académique, la violence est -elle davantage acceptable parce qu'elle vient de quelqu'un qui a des troubles ? C'est cette réponse qui a été faite par l'IEN aux enseignants de cette école lorsqu'ils l'ont sollicitée. Une semaine après, une enseignante a été bousculée violemment par cet élève qui était de nouveau en crise.

La FNEC FP FO 78 n'acceptera jamais que la mission des enseignants soit de se faire violenter et/ou insulter, conséquence de l'inclusion systématique sans moyens et du manque de places dans les établissements spécialisés. La FNEC FP FO 78 rappelle son opposition à l'acte 2 de l'école inclusive car ce n'est pas avec davantage de personnels ressources que pourront se régler les difficultés liées à l'inclusion scolaire.

Et alors que les AESH sont devenues indispensables au bon fonctionnement des établissements, elles sont reléguées au collège St Exupéry d'Andrésy, au rang d'élèves qui doivent répondre de leur présence en classe quand l'enseignant fait l'appel. C'est intolérable !

Lors de la dernière instance, vous vous étiez engagé à ce que la transmission des réponses aux fiches SST propose des améliorations des conditions de travail des personnels, et ne se résume pas à la communication des coordonnées du réseau PAS, du médecin des personnels et du psychologue du travail. Malheureusement, nous constatons, à travers les réponses aux fiches SST qui nous sont communiquées, que ces faits perdurent. Qu'en est-il de votre communication aux IEN sur cette question ?

#### **PSC :**

Malgré la prise en charge de 50% de la cotisation d'équilibre, la Protection sociale complémentaire rencontre une forte opposition auprès des collègues. Chacun n'a eu qu'à faire une simulation sur le site de l'opérateur pour réaliser qu'à la fin du mois, il lui restera encore moins d'argent pour vivre. D'autant plus pour les familles aux revenus les plus faibles ! Et cela, sans compter le surcoût des options de la complémentaire prévoyance encore en phase d'élaboration...

La FNEC FP FO estime que ce prétendu cadeau est financé par les 10% de prélèvements supplémentaires sur les arrêts maladie et par le gel du point d'indice du budget Lecornu. Elle rappelle son attachement au 100% sécurité sociale et exige une renégociation sur la base de la liberté d'adhésion à la complémentaire, garantissant le couplage santé-prévoyance ainsi que la solidarité intergénérationnelle.

#### **En conclusion**

Face aux situations de grande violence que subissent les équipes, et qui altèrent gravement leur santé et leurs conditions de travail, la FNEC FP FO revendique :

- L'annulation des fermetures et la création de tous les postes au bon fonctionnement des écoles et des établissements ;
- Le recrutement d'un médecin des personnels et d'un psychologue du travail supplémentaires ;
- L'abandon des PIAL, des PAS ;
- Le respect de toutes les notifications MDPH ;
- Le maintien et la création des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux ;
- Le retrait du décret visant à généraliser l'externalisation des ESMS ;
- La scolarisation des élèves qui le nécessitent dans une structure spécialisée : ULIS, SEGPA, ITEP, IME ;
- Un statut et un vrai salaire pour les AESH et les AED ;

- L'augmentation des salaires : 20 % tout de suite et ouverture de négociations pour rattraper le pouvoir d'achat perdu (30 % depuis 2000) ;
- L'abandon du jour de carence et de la réduction de 10% de la rémunération en cas d'arrêt maladie ;
- L'abrogation de la réforme des retraites.

Nous vous remercions de votre attention.